

CONTEXT



CONTEXTE

## AIDE DU CANADA À HAÏTI

Haïti, avec un PNB per capita de 370 dollars américains par année et une population de 6,6 millions d'individus, est le pays le plus pauvre de l'hémisphère occidentale. C'est aussi la deuxième nation la plus peuplée des Caraïbes.

En octobre 1991, le Canada a suspendu l'assistance bilatérale (gouvernement à gouvernement) qu'il accordait à Haïti, à la suite de coup d'État qui a renversé le président démocratiquement élu, Jean-Bertrand Aristide. Cependant, depuis, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) s'est engagé à fournir 31 millions de dollars en assistance humanitaire au peuple haïtien par le biais d'organisations multilatérales et non gouvernementales (ONG).

Le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI), CARE Canada, le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI), l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont tous contribué à la fourniture d'aide alimentaire, de médicaments, d'installations sanitaires, d'initiatives d'entraide locale et de projets de reconstruction. Une partie de l'assistance humanitaire est aussi acheminée par les canaux du Fonds canadien d'initiatives locales, un petit programme de subventions administré par l'ambassade du Canada à Port-au-Prince.

Le Canada a levé ses sanctions contre Haïti le 27 août 1993, conformément aux décisions prises par les Nations Unies (ONU) et l'Organisation des États américains (OEA). Le Canada a alors déclaré que tout refus de se conformer aux termes de l'Accord de Governors Island, concernant la transition vers la démocratie et le retour du Président Aristide, pourrait déclencher une nouvelle imposition des sanctions.

Les sanctions ont été réimposées à minuit, le 18 octobre 1993, suite au refus des autorités haïtiennes de se conformer aux termes de l'Accord de Governors Island. Ces sanctions sont toujours en vigueur.

Si le gouvernement démocratique d'Haïti redevient en mesure d'exercer son mandat, le programme canadien d'assistance bilatérale prévoit apporter son support au gouvernement Haïtien en plus de son soutien aux programmes d'aide alimentaire et aux projets des ONG et des organismes multilatéraux.

Le programme d'aide bilatérale orientera ses activités vers le renforcement des groupes de développement local, les réformes institutionnelles du Gouvernement d'Haïti et le développement économique. La première phase du nouveau programme, qui porte principalement sur la reconstruction, sera mise en oeuvre par les